

Ce qu'il y a de remarquable dans la mise en pratique de cette théorie, c'est que les trois pays qui les premiers, en ont fait l'application ont choisi l'un des trois types de la coopération et l'ont développé presque au détriment des deux autres.

L'Angleterre a créé les sociétés coopératives de consommation; l'Allemagne les sociétés de crédit mutuel, et la France les associations coopératives de production. Cette répartition des différentes branches de la coopération est due non pas au hasard ou à la préférence que tel ou tel pays accordait à l'un des systèmes, mais à la situation industrielle de ces pays.

En Angleterre l'élan donné à l'industrie, la création des grandes compagnies, l'abondance de l'argent rendaient inutile toute lutte contre le capital et les ouvriers renonçant à l'idée d'améliorer leur sort en participant aux bénéfices de la production, se groupèrent pour supprimer les bénéfices que les intermédiaires (*middlemen*) prélèvent sur les consommateurs, en supprimant les intermédiaires eux-mêmes. Ils créèrent les sociétés coopératives de consommation.

En Allemagne, l'argent était plus rare et par conséquent moins puissant qu'en Angleterre; les grandes usines peu développées, l'ouvrier plus indépendant, travaillant, pour la grande majorité, chez lui, en famille, et tenant plus du petit patron, de l'entrepreneur que du simple salarié. Ce qui lui manquait, c'était non pas le capital mais le crédit lui permettant d'acheter ses matériaux à bon compte, d'achever son travail et d'en encaisser le produit sans avoir recours à l'usurier. De ces besoins sont nées les associations de crédit mutuel et les banques populaires.

En France, les ouvriers se sont surtout préoccupés de fonder la coopération de production, croyant y trouver les moyens d'affranchir le travailleur du patronat et de supprimer le salariat.

#### *Associations coopératives de consommation.*

L'histoire de ces associations, leur succès en Angleterre, la facilité avec laquelle on peut les établir, les maintenir et les développer, sont des faits trop connus pour qu'on ait besoin de les rappeler.

En présence des sociétés florissantes existant en Europe, dans tous les grands centres, on est en droit de s'étonner de l'insuccès de la plupart des sociétés de consommation fondées au Canada, et de leur disparition presque complète.

Les sociétés coopératives de consommation sont aussi florissantes en France, en Italie, en Allemagne qu'en Angleterre, quoique moins nombreuses, moins riches et moins puissantes. Elles ne font que débiter. Deux choses sont nécessaires à la réussite: un capital raisonnablement élevé, toujours facile à former, et une bonne administration confiée à un gérant habile et honnête. Avec ces deux éléments de succès les ouvriers canadiens réussiront, comme leurs camarades européens, à réduire leurs dépenses, réduction équivalant à une augmentation de salaire.

#### *Associations coopératives de crédit.*

L'Allemagne est le berceau des Sociétés de crédit mutuel; la première de ces institutions fut établie à Delitzsch, en 1850, par M. Schulze, que ses compatriotes considèrent à juste titre comme un de leurs plus grands hommes

Les *Banques populaires* allemandes ne font d'avances qu'à leurs actionnaires et doivent leur succès à l'adoption du principe de la responsabilité absolue des action-